



Les cahiers de la Vie Fédérale

n° 47—Avril 2011

Sommaire :

- Construction de la future direction fédérale
- Proposition de candidature pour la Commission Exécutive Fédérale et la Commission Financière et de Contrôle

Construction de la future direction fédérale

Au moment d'aborder la préparation de notre congrès fédéral, il est logique d'appréhender la question de la politique des cadres comme un élément structurant pour l'avenir.

Si nous avons, depuis plusieurs congrès confédéraux et fédéraux, mieux défini nos attentes en ce domaine, cette réflexion est continuellement en mouvement pour nous inscrire dans une posture d'évolution en partant, d'une part de nos orientations, et d'autre part des besoins des salariés et des enjeux structurels et économiques, au niveau de notre champ d'activité du sanitaire et de l'action sociale.

Il nous faut donc partir de nos orientations de congrès, et en particulier celles du 49^{ème} congrès, des deux précédents congrès fédéraux et du 10^{ème} à venir.

La conférence fédérale préparatoire au congrès de la fédération, du 16 février 2011, a mis en évidence que la multiplication des exécutifs, au

sein de la fédération, constitue plus un handicap au travailler ensemble et participe au cloisonnement de nos différentes activités. Ainsi la multiplication de nos exécutifs ne nous permet pas de construire une direction fédérale garante de l'ensemble de l'activité de notre fédération.

Le **direction fédérale sera l'instance de direction de notre fédération mandatée par l'ensemble de nos syndicats et leurs syndiqués**, chargée de mettre en œuvre les décisions qu'ils auront voté en congrès, de les aider à impulser l'activité en leur fournissant les éléments d'analyses, des propositions revendicatives et d'actions pour aider à la mise en mouvement des salariés dans les établissements afin de peser dans le sens du progrès social.

Nous aurons donc à tous les niveaux à travailler à la construction de cette future direction fédérale capable d'articuler une activité cohérente qui se déploie du national au local.



ÊTRE MEMBRE D'UNE DIRECTION FÉDÉRALE

C'est un engagement et un acte responsable pris devant tous nos syndicats, qui portent leur confiance dans les personnes qu'ils élisent. Ils attendent de leur direction nationale fédérale de l'écoute, de l'information et d'être représenté par des camarades qui veillent à l'intérêt de tous et de chacun.

Pour rappel, la direction fédérale forme un ensemble cohérent et non une juxtaposition de camarades possédant des compétences dans un domaine particulier. La future direction fédérale constituera la future « équipe gagnante » de notre fédération et aura à répondre aux besoins et à relever les défis qui se présenteront à elle.

La dimension de l'activité de notre fédération et particulièrement large et complexe. La composition de cette équipe doit être diverse pour en assurer sa richesse et sa représentativité. Il n'est pas demandé aux camarades d'être à un soi-disant « top niveau » (cela existe-t-il d'ailleurs ?) mais d'être curieux, dynamique, d'avoir envie d'apprendre des autres et par soi-même.

D'avoir des camarades capable d'une vraie ouverture d'esprit, d'ouverture aux autres pour développer le travail collectif afin de mettre du lien entre les hommes et les femmes, entre les activités pour les articuler et les remettre dans leur cohérence d'ensemble, celle qui fait la société dans laquelle nous vivons et que nous voulons changer.

COMPOSITION DE LA CEF ET DE LA CFC

En retenant l'idée qu'il doit y avoir un exécutif fédéral fort et représentatif, reflétant bien l'ensemble du champ, notre CEF propose d'augmenter le nombre des membres de la direction fédérale à **60 membres**.

Nous nous posons l'impératif d'avoir un plus grand nombre de camarades du secteur privé non lucratif et marchand. Nous proposons donc d'avoir au minimum un tiers de ses membres, soit **20 membres issus du privé**.

Cette ambition nous amènera, par la négociation avec les employeurs, et en cas d'échec par nos moyens propres, à créer les conditions pour que matériellement et financièrement l'investissement des camarades ne se traduise pas par des sacrifices. Il s'agit donc bien d'un choix politique qui nécessitera des actes politiques.

Nous travaillerons au glissement de dirigeants actuels des UF vers la CEF. Il nous paraît important que les négociateurs des principales conventions collectives et des grands groupes ne soient pas coupés de la réflexion de la direction fédérale, de même pour les pilotes de certaines grosses délégations.

Pour la CFC, nous proposons de rester sur **5 membres**, sachant qu'après avoir relevé de 3 à 5 camarades nous avons encore rencontré des difficultés pour la faire fonctionner.

Nous gardons l'objectif d'un engagement de femmes à hauteur de **60%, voire plus**. Objectif que nous avons réussi à atteindre depuis sur le mandat actuel.

TAUX DE RENOUVELLEMENT

Le principe d'un renouvellement **à hauteur de 30%** que nous avons retenu lors du précédent congrès nous permet d'intégrer de nouveaux camarades, de leur permettre de faire deux à trois mandats pour avoir une meilleure maîtrise de leur responsabilité et d'assurer un équilibre entre expérience et renouvellement. Bien sûr, pour les renouvellements, nous tiendrons compte du respect des engagements pris par les camarades en matière de participation aux réunions, d'investissement dans l'activité.

Le rajeunissement reste toujours un objectif en faisant attention à ce que ce ne soit pas une fin en soi. Lors du précédent mandat nous avons eu des abandons de jeunes camarades non avertis et préparés à l'exercice d'un mandat de dirigeant national. Ces abandons ne sont pas à banaliser, mais bien à considérer comme un échec, dans la compréhension par les syndicats qui mettent à disposition les candidatures, du niveau d'engagement demandé.

Renouvellement oui, rajeunissement oui, mais à partir de l'identification de camarades en capacité de faire. Cela nécessite d'avoir, à minima, **une expérience militante** dans la direction de son syndicat et une **formation syndicale de base**.

Pour la CFC, nous avons à prévoir un renouvellement important **à hauteur de 80%** en comptant sur le renouvellement de la candidature d'un de ses membres.

IMPLICATION LIÉ AU MANDAT

Au précédent mandat, nous avons mis en avant le besoin d'une disponibilité de deux jours minimum par mois, pour la réunion de la CEF toutes les trois semaines, une implication sur un dossier ou un collectif de travail. Au vu de notre activité et pour réaliser notre ambition d'une CEF dirigeante qui ne se repose pas sur son bureau, nous estimons que la disponibilité nécessaire, et dans les fait plus proche de trois jours par mois.

De plus, si nous intégrons l'exigence d'une participation à une permanence fédérale sur une semaine, et la nécessité de coopérer avec les syndicats et nos structures territoriale, les **trois jours apparaît comme un minimum**.

Ce niveau d'engagement nécessite un engagement individuel des candidats, du syndicat qui met à disposition la candidature et qui ne pourra plus demander au camarade le même engagement dans le syndicat, de même pour le département.

La commission « conception de direction du 10^{ème} congrès de notre fédération » s'engage à aller à la rencontre des nouveaux candidats et de leur syndicat que les besoins de la fédération et l'engagement qu'implique ce mandat sont bien compris.

PASSAGE DE RELAIS ENTRE LA DIRECTION SORTANTE ET LA NOUVELLE DIRECTION FÉDÉRALE ÉLUE AU CONGRÈS

Après l'audition de tous les membres de la direction actuelle, en cours de réalisation, nous reviendrons devant la direction sortante pour l'aider à réaliser le bilan de son mandat et à transmettre des propositions pour la future direction. Elle pourra ainsi être, dès le début de son mandat, opérationnelle et éventuellement procéder à quelques ajustements dans nos règles de vie et de fonctionnement.

QUELQUES RAPPELS ESSENTIELS CONCERNANT LES PROPOSITIONS DE CANDIDATURES :

Un concept de mise à disposition

Depuis plusieurs congrès confédéraux et fédéraux, ce concept est de règle. Les syndicats sont invités à mettre à disposition des candidatures. Ces « mises à disposition » visent à permettre à la direction fédérale d'avoir la possibilité d'opérer des choix pour construire une direction équilibrée et répondant aux besoins qu'elle a identifiés. En clair, nous souhaitons recevoir **un nombre de candidature supérieur au chiffre de 60**.

Nous rappelons que les candidatures qui ne seront pas retenues ne seront pas le reflet d'un avis défavorable sur le ou la camarade. Tous et toutes les militants-es de la CGT, portant l'activité et les valeurs de notre organisation sont estimables.

Une proposition de candidature concertée

Elles doivent être présentées **par un syndicat**. L'imprimé de candidature doit être signé du secrétaire du syndicat, du candidat.

Dans une volonté d'être cohérent avec notre pratique du travail ensemble dans la CGT, nous souhaitons que la proposition de candidature soit concertée avec **les structures interprofessionnelles (UD, UL) et professionnelles (USD, Coopération régionale santé et action sociale, Union Fédérale)**.

Réception et publication des candidatures

Date de clôture de la réception des candidatures **au 6 mai**, soit un mois du congrès comme prévu par nos statuts.

La publication de toutes les candidatures reçues à la fédération et la liste que la direction sortante proposera au vote du congrès parviendra aux syndicats **au moins une semaine avant l'ouverture du congrès** pour permettre aux délégués d'être porteur de la position de leur syndicat.



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

**Proposition de candidature pour la Commission Exécutive
Fédérale et pour la Commission Financière et de Contrôle**

**Fiche à retourner - AVANT LE 6 MAI 2011 - au Secrétariat Général - Fédération CGT Santé Action Sociale -
Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex**

Candidature déposée par le syndicat (*type d'établissement, ville, département*):

Pour : la Commission Exécutive Fédérale La Commission Financière et de Contrôle

◆ **Connaissance de la candidate ou du candidat :**

Nom : Prénom : Né(e) le : __/__/----

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Téléphone :

Homme Femme Syndiqué(e) depuis : Syndicat :

En activité professionnelle Retraité(e)

◆ **Activité professionnelle :**

Ouvrier(e) Employé(e) Technicien(ne) Agent de maîtrise Cadre Ingénieur Médecin

Secteur d'activité :

Santé Action Sociale Fonction Publique Privé non lucratif Privé lucratif

Formation, qualification, emploi :

◆ **Situation militante :**

Date d'adhésion :

Formation syndicale suivie :

Responsabilités occupées dans le syndicat :

Mandats syndicaux dans l'établissement :

Autres responsabilités et mandats (*interprofessionnels ou fédéraux*) :

◆ **Droits et moyens syndicaux actuels :**

En situation de travail Partiellement détaché(e) Préciser le temps hebdomadaire :

Nombre d'heures par mois :

Détaché(e)

Origine des droits syndicaux :

Motivation de la candidature (*précisez les raisons*):

Sur quelle activité ou dossier souhaiteriez-vous travailler ? (*vie syndicale, vie revendicative, communication, autre...*):

Comment a été prise la décision de déposer la candidature :

Assemblée de syndiqué(e)s C.E. du syndicat Bureau du syndicat

A-t-elle fait l'objet d'une concertation avec les autres structures de la CGT ? :

Du champ professionnel : USD Coordination Régionale
Union Fédérale Fédération

Du champ interprofessionnel : UL UD

Coordonnées du Secrétaire de Syndicat à contacter :

Nom : Prénom : Tél :

Si la candidature n'était pas retenue, seriez-vous disponible pour participer à l'activité de la Fédération ?

OUI NON

Si la candidature est retenue, les conditions seront créées pour que le mandat à la CEF soit prioritaire.

OUI

Autres éléments que vous souhaitez transmettre à la Commission ? (*contraintes particulières, besoins à prendre en compte*):

Date et signature du(de la) Candidat(e) :

Date et signature du(de la) Secrétaire du Syndicat :